



Journée sur l'accessibilité du cinéma pour les professionnels et associations (ouverte au public)

Vendredi 30 mars 2012 – 10h à 17h30

CinéMarine de Saint Gilles Croix de Vie
Place de la Félicité 85800



Renseignements : direction@festivalunautre REGARD.com

Introduction

Cette journée réunira des professionnels de l'exploitation, des distributeurs, des laboratoires et les principaux acteurs associatif oeuvrant pour l'avancée de l'accessibilité de l'offre cinématographique en France.

Objectifs

- Favoriser l'échange constructif entre professionnels de la distribution, de l'exploitation et publics concernés par le handicap représentés par les associations nationales et locales, les acteurs du territoire national (villes, conseils généraux)...
- Exposer la législation et ce qui se fait désormais en France de manière obligatoire, en matière d'accessibilité des cinémas et des oeuvres cinématographiques, du fait de la loi du 11 février 2005 et de la loi sur l'audiovisuel du 5 mars 2009. Les aides existantes pour produire l'audiodescription et le sous-titrage pour sourds et malentendants de films co-produits par au moins une chaîne de télévision de plus de 2,5% d'audience, ou destinés à être édités en dvd avec l'aide du CNC, seront explicitées ;
- Ouvrir un débat sur ce qui fait obstacle à la diffusion plus fréquente d'adaptations en salle : coût de l'équipement, chaîne des droits, supports, en exposant des solutions et des initiatives... : pour faire bouger les lignes !

Le programme est conçu par l'association Retour d'image en collaboration avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Fédération Nationale des Cinéma Français.

Dispositif

Les allocutions et échanges menés dans une salle équipée de la boucle magnétique, seront transcrits en simultané et traduits en LSF.

A l'exception de l'atelier de sensibilisation à l'audiodescription (sur inscription à 16h), ils seront filmés. La captation vidéo sera retransmise sur le site internet du festival.

Programme de la journée professionnelle :

10h00 - Salle 1 - Ouverture de la journée

I - Présentation du cadre législatif

Philippe BAS, Président de l'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle (*sous réserve*) présentera la notion de conception universelle.

Un intervenant du Ministère de la Culture et de la Communication présentera la Loi sur l'audiovisuel du 5 mars 2009 (handicap auditif, handicap visuel) et ses avancées, ainsi que l'échéance 2015 de l'accessibilité des bâtiments publics.

10h30 - Projection et tables rondes

II – L'accessibilité des œuvres cinématographiques

Modératrice : Marie DIAGNE, auteure investie dans la transmission du cinéma.

- **Adapter un film : de quoi s'agit-il ?**
> **Projection d'un court-métrage audiodécrit avec VSM** (Version Sous-titrée, Sourds et Malentendants)

- **Deux tables rondes :**

II.1- Le sous-titrage

Présentation des besoins et du dispositif de la **charte qualité du sous-titrage sourds et malentendants**.

En présence d'associations, d'institutions et de laboratoires à l'initiative de la charte.

II.2- L'audiodescription :

- Présentation des besoins et du métier d'audiodescripteur, *en présence d'auteurs et de laboratoires.*
- La place de l'auteur collaborateur non voyant
- La chaîne des droits d'auteurs et de diffusion + point d'information sur la mission d'Hélène de MONTLUC au Ministère de la Culture et de la Communication.
- L'enregistrement : en présence du responsable d'un laboratoire et d'un comédien
- Initiative pour l'évaluation de la qualité d'une audiodescription : le panel de téléspectateurs initié par le CFPSAA. Un référentiel qualité est-il envisageable ?

12h45 - Plateaux repas dans la tente attenante du cinéma

14h00 - Salle 2 - Projection de *Rumba* audiodécrit et sous-titré

14h00 - Salle 1 - Tables rondes (suite)

III L'accessibilité des établissements cinématographiques

N.B. Cette problématique implique un traitement de la notion d'accessibilité à chacune des situations de handicap : moteur, auditif, visuel, mental et cognitif et la présentation de dispositifs et d'études de cas.

Modérateur Xavier GALLIN, journaliste spécialisé (presse & radio).

Introduction : L'action du CNC : aides sélectives et automatiques, état des lieux de la mise en conformité des établissements cinématographiques.

- **Trois tables rondes :**

III.1 - L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- Rappel des besoins et des attentes : avec Nicolas MERILLE (Association des Paralysés de France) + **étude de cas** : une salle de cinéma de construction récente.
- La problématique des établissements existant en espace contraint + **étude de cas** : une salle de cinéma en centre ville (expérience positive de recherche de solutions), en lien avec un référent CCDSA.

III.2 - L'accessibilité aux personnes ayant un handicap sensoriel :

- Présentation d'une étude de la FNCF concernant les dispositifs, types d'équipements, utilisations, maintenance, innovation et coûts... pour la mise en œuvre du sous-titrage et de l'audiodescription en salle de cinéma numérique ou non. Par un expert des technologies numériques.
- Une régie HF mobile, présentée par le *Festival Premiers Plans d'Angers*
- De nouveaux équipements pour les multiplexes
- Le sous-titrage avec copie argentique :
Etude de cas : salles d'Art et Essai, dispositifs d'éducation au cinéma : Annie DRONNE (chargé de mission cinéma au Conseil Général 72).

III.3 - Les besoins en terme d'information et de médiation

- L'accès à l'information, la mobilisation des réseaux pour toucher les publics en situation de handicap. **Etude de cas** : **le public sourd**, témoignage d'associations et d'exploitants collaborant pour une offre VSM, en présence de CINEST.
- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap mental et cognitif : un travail de médiation particulier. **Etude de cas** : Catherine MORHANGE directrice de l'association CinéMaDifférence et un exploitant partenaire de ses séances.

Conclusion des échanges :

Les conditions d'exploitation conditionnent-elles le répertoire d'oeuvres accessibles ?

16h - Atelier de sensibilisation à l'audiodescription (sur inscription) animé par Marie-Luce PLUMAUZILLE, audiodescriptrice

Intervenants:

Auteurs audiodescripteurs et collaborateurs à l'écriture non voyants.

Objectif :

Montrer d'un point de vue pratique, lors d'une **séance participative**, comment se fabrique une audiodescription : quelles sont les différentes étapes et les principales difficultés de l'auteur d'audiodescription. Démontrer que c'est un vrai métier, avec des exigences, un métier qui s'apprend.

La séance se déroulera comme une séance de travail, en suivant le même schéma. A chaque étape, les intervenants voyants et non-voyants échangent entre eux et avec le public.

A chaque étape le public est sollicité.

Déroulement :

1- la bande sonore : écoute d'un extrait de film sans image, dans le noir, analyse et proposition d'hypothèses.

2 - l'image : découverte des images

3 - le travail d'écriture : l'audiodescripteur visionne une nouvelle fois l'extrait. Il identifie les informations visuelles nécessaires à la compréhension, et à quel moments précis il va placer ses descriptions... Il commence à construire ses phrases. Chacune est immédiatement testée, avec le film, et évaluée : suffisamment précise, pas trop longue ?

4 - La relecture

L'audiodescripteur relit son travail avec un autre descripteur (co-auteur) et/ou un collaborateur non-voyant.

- Retravail des phrases trop longues ou qui ne font pas suffisamment "image"
- Réflexion sur l'interprétation qui sera faite du texte par un comédien.